

Importations et exportations d'automobiles.—Le tableau 36 montre en nombre et en valeur les importations et exportations d'automobiles de 1908 à 1928. Dans les premières années, les importations dépassaient de beaucoup les exportations, mais à mesure que s'établissait l'industrie canadienne de l'automobile, les exportations augmentaient, au point qu'elles dépassaient les importations dans les quatre années fiscales terminées avec 1926, étant de deux à trois fois leur valeur, tandis que le nombre de voitures exportées donnait un excédent encore plus considérable. En 1927, cependant, bien que les exportations se soient maintenues aux chiffres élevés des années précédentes, les importations ont augmenté dans de telles proportions qu'elles ont presque atteint la valeur des exportations et en 1928 elles étaient de \$9,000,000 supérieures aux exportations. A la suite de l'augmentation continue des importations d'automobiles de toutes sortes et de la contraction des exportations causée par la fermeture d'une des plus grandes usines d'automobiles à bon marché, pour la préparation de nouveaux modèles, les importations de pièces détachées ont augmenté avec les développements de l'industrie et au cours des années fiscales terminées le 31 mars 1927 et 1928, elles ont atteint respectivement \$30,336,461 et \$33,237,181. Au cours des mêmes années les exportations, y compris les réexportations de pièces détachées, avaient une valeur de \$5,264,699 et \$3,304,937 respectivement.

36.—Importations et exportations d'automobiles au Canada, exercices terminés le 31 mars 1908-1928.

Exercice.	Importations totales.				Exportations totales (y compris réexportations).			
	De tourisme.		Camions ¹ .		De tourisme.		Camions ² .	
	nomb.	\$	nomb.	\$	nomb.	\$	nomb.	\$
1908.....	674	912,971	-	-	205	320,708	-	-
1909.....	533	555,097	-	-	279	450,127	-	-
1910.....	1,424	1,732,215	-	-	448	627,469	-	-
1911.....	3,488	4,235,196	-	-	787	892,212	-	-
1912.....	6,022	6,511,115	-	-	2,156	2,039,993	-	-
1913.....	8,377	9,738,839	-	-	4,091	2,952,988	-	-
1914.....	6,288	7,213,375	-	-	6,691	4,321,369	-	-
1915.....	5,476	4,888,704	-	-	5,579	3,290,234	-	-
1916.....	8,055	5,089,329	-	-	17,493	9,223,813	-	-
1917.....	12,037	7,981,177	327	423,824	10,331	5,637,465	-	-
1918.....	16,118	11,317,245	964	1,275,179	8,829	4,471,521	-	-
1919.....	6,473	5,326,510	1,744	2,274,748	11,867	6,328,447	2,584	1,347,521
1920.....	10,805	11,204,461	2,274	3,831,084	20,883	13,589,423	4,166	2,319,629
1921.....	5,907	8,399,537	1,706	3,578,938	15,870	11,867,425	3,441	2,733,775
1922.....	7,181	9,501,362	806	1,537,765	13,676	7,879,845	1,314	673,038
1923.....	11,402	11,857,165	1,082	1,889,105	45,372	25,987,515	3,726	1,456,795
1924.....	9,549	9,532,350	1,340	1,910,808	54,939	27,566,869	15,419	5,545,225
1925.....	8,835	8,726,714	934	1,364,664	44,626	22,393,397	11,790	4,055,796
1926.....	14,935	14,022,814	1,189	1,772,414	61,860	29,888,014	19,238	6,300,327
1927.....	29,202	23,882,455	2,548	3,200,626	51,639	24,244,987	20,423	6,899,526
1928.....	35,783	29,234,603	4,208	5,187,889	32,076	19,833,969	15,115	5,611,929

¹ Jusqu'en 1917, à l'importation, tous les genres d'automobiles étaient confondus.

² Jusqu'en 1919, il n'existait aucune distinction de type entre les automobiles exportés.

Section 2.—Lois et règlements concernant l'automobilisme.

Nous donnons ci-dessous un bref synopsis des lois et règlements en vigueur dans chaque province.

Ile du Prince-Édouard.—Aux termes de la loi sur l'automobilisme de 1922 et des règlements qui la complètent, toutes les voitures doivent être enregistrées au bureau du Secrétaire Provincial. Outre un droit fixe de \$2.50, plus un dollar pour la plaque, il est perçu une taxe annuelle de 80 cents par 100 livres de poids